

## REFERENTIELS « MONTEUR CINEMA ET AUDIOVISUEL »

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

### Candidat en situation de handicap :

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
  - si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat
- Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format. Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>Activité 1.</b> Elaboration d'un projet cinématographique/audiovisuel dans ses dimensions artistiques et techniques</p> <p><i>A1.1 Analyse des aspects artistiques d'un projet</i></p>	<p>C1.1 Analyser les aspects artistiques du projet, en s'appuyant sur l'ensemble des documents initiaux et en s'entretenant avec le réalisateur, de manière à identifier les attentes et les spécificités du montage.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b> Dans le cadre de l'étude d'un projet audiovisuel et/ou d'un entretien avec le réalisateur, le candidat devra analyser les documents initiaux du projet audiovisuel en identifiant les attentes du réalisateur (<i>rythme, style, éléments constitutifs de la narration</i>).</p>	<p>Les enjeux narratifs de l'œuvre sont correctement identifiés et explicités.</p> <p>Le genre et les publics du projet sont identifiés.</p> <p>Les choix techniques du projet sont prédéfinis.</p> <p>Les attentes du réalisateur sont correctement restituées.</p>
<p><i>A1.2 Définition des choix techniques du montage</i></p>	<p>C1.2 Identifier les besoins d'effets numériques au sein du scénario et de la narration, en collaboration avec les équipes de production, de manière à définir les moyens et procédures de montage.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b> Dans le cadre du dépouillement d'un scénario, le candidat devra :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les besoins d'effets numériques</li> <li>2. Définir les moyens et procédures de montage</li> </ol>	<p>Les besoins en VFX sont correctement identifiés.</p> <p>Les propositions d'images et de sons additionnels sont justifiées au regard des intentions du projet.</p> <p>Les ressources techniques et procédures nécessaires à la réalisation des effets sont anticipées/proposées.</p>

<p><i>A1.3 Conception du workflow de la postproduction</i></p>	<p>C1.3 Définir le workflow de postproduction, en listant les étapes techniques, les moyens et les ressources nécessaires à la réalisation du montage et à la postproduction, de manière garantir la réussite du montage.</p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle :</u></b>  Dans le cadre de la production d'une œuvre audiovisuelle/cinématographique, le candidat devra définir le workflow de postproduction.</p>	<p>Les choix techniques retenus depuis la sauvegarde des rushes jusqu'à la masterisation sont indiqués et justifiés (<i>formats, supports, choix de logiciel, archivages, etc.</i>).</p> <p>Les activités et tâches associées aux différentes étapes de la post-production sont mentionnées.</p> <p>Les jalons des différentes étapes techniques sont déterminés.</p> <p>Le workflow défini permet l'exécution du montage et de la postproduction sans problèmes techniques. (<i>ex : Les formats choisis sont compatibles avec les logiciels définis</i>)</p>
<p><b>Activité 2. Préparation du montage</b>   <i>A2.1 Vérification et configuration du poste de montage</i></p>	<p>C2.1 Procéder à la vérification du poste de montage, en testant le matériel et en effectuant réglages et les configurations nécessaires, afin d'en assurer son opérationnalité.</p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle :</u></b>  Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, le candidat devra :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vérifier l'opérationnalité du poste de montage</li> <li>2. Procéder aux configurations matérielles et logicielles nécessaires</li> </ol>	<p>Les tests matériels adéquats sont effectués au moment opportun.</p> <p>La station de montage est correctement configurée. Elle est opérationnelle pour le montage.</p> <p>Le workflow est testé. Les configurations et paramétrages ; effectués permettent la bonne exécution du montage.</p>
<p><i>A2.2 Dérushage des éléments du tournage</i></p>	<p>C2.2 Effectuer l'import des rushes et la synchronisation des sons et des images, dans le respect des formats définis dans le workflow, afin d'organiser le dérushage.</p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle :</u></b>  Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, le candidat devra :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Dérusher, classer et sélectionner/trier les éléments du montage.</li> <li>2) Importer et synchroniser les sons et les images</li> </ol>	<p>Tous les rushes sont importés et sauvegardés.</p> <p>Le format choisi respecte le workflow et intègre les différents éléments de montage liés à l'import des rushes et la synchronisation (dérushage, classement...)</p> <p>Les images et les sons sont synchronisés. Il n'y a pas de décalages.</p>
	<p>C2.3 Visionner les rushes, en indexant les prises de vue et les prises de son ainsi qu'en vérifiant leur exploitabilité (<i>qualité artistique et technique</i>), de manière à réaliser la sélection et le tri des éléments du montage.</p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle :</u></b>  Dans le cadre de la postproduction d'une œuvre audiovisuelle/cinématographique, le candidat devra dérusher, classer et sélectionner/trier les éléments du montage.</p>	<p>Le chutier est correctement organisé. Il respecte les normes professionnelles.</p> <p>Le rapport du scripte est pris en compte. Les prises cerclées par le scripte sont mises en évidence.</p> <p>Les rushes sélectionnés permettent la construction de la narration.</p>

			Les rushes sélectionnés ont une bonne qualité technique.
A2.3 <i>Elaboration de la structure narrative de la production</i>	C2.4 Concevoir la trame narrative du projet, en s'appuyant sur le scénario et/ou les rushes de tournage et en tenant compte de la nature du projet, afin de préparer l'assemblage des images et des sons.	<b>Mise en situation professionnelle :</b> Dans le cadre de la postproduction d'une œuvre audiovisuelle/cinématographique, le candidat, devra concevoir la trame narrative du projet.	La conception du montage met en évidence les enjeux narratifs.  La construction narrative est rythmée  Les choix de montage sont justifiés et argumentés au regard des intentions du projet.
<b>Activité 3. Réalisation du montage des images</b>  A3.1 <i>Réalisation du bout à bout</i>	C3.1 Assembler à la suite les différentes prises de vue retenues, en tenant compte des choix artistiques et des intentions de la réalisation, afin d'évaluer la cohérence narrative de l'œuvre.	<b>Mise en situation professionnelle :</b> Dans le cadre de l'assemblage des prises d'une production audiovisuelle, le candidat devra réaliser un bout-à-bout.	Les choix d'assemblage sont justifiés, ils permettent de retranscrire les intentions du réalisateur.  La méthodologie de montage est justifiée au regard du type de production.  Les prises sélectionnées sont de bonne qualité technique et artistique.  Les recommandations du rapport scripte sont utilisées et suivies.
A3.2 <i>Réalisation de la version finale du montage</i>	C3.2 Effectuer les ajustements du montage en créant des raccords entre les plans dans le respect du langage cinématographique et des intentions du réalisateur, afin de rythmer le récit.	<b>Mise en situation professionnelle :</b> Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, le candidat devra : 1. Déterminer les points de coupe en amont et en aval des différents plans 2. Raccorder les différents plans	Les raccords de plan sont justifiés au regard des intentions du réalisateur et du genre du film.  Les raccords permettent de retranscrire les effets narratifs souhaités.  Le choix de l'assemblage des plans et le choix des raccords respectent la grammaire cinématographique (ex : il n'y a pas de raccords manquants.).
	C3.3 Élaborer la version finale du montage image, en concertation avec le réalisateur, en tenant compte des remarques émises à la présentation des différentes versions de montage ( <i>du bout à bout à la version finale du montage image etc.</i> ) et en proposant des solutions permettant de le rendre accessible à tous les publics (handicap) de manière à obtenir le résultat souhaité.	<b>Mise en situation professionnelle :</b> Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, le candidat devra réaliser la version finale du montage en tenant compte des remarques du réalisateur et des aspects inclusifs	En fonction des remarques fournies sur le montage présenté, le candidat propose des alternatives de montage.  Le candidat propose un retour réflexif/critique sur son travail.  Le candidat argumente et justifie les choix effectués et ces derniers intègrent des préconisations de montage pour le rendre accessible à des publics en situation d'handicap

			(recherche d'éléments additionnels son image, commentaire titre et sous-titre).  Les choix narratifs et esthétiques sont appropriés au regard des intentions du réalisateur.
<b>Activité 4.</b> Déploiement des opérations de postproduction image et son  <i>A4.1. Réalisation du montage son et du pré-mixage</i>	C4.1 Réaliser le montage son et le pré-mixage en : - agençant les différents éléments sonores et les pistes audio - effectuant les traitements de son nécessaires - exportant les éléments sonores aux normes techniques  de manière à transmettre une première bande son au mixeur.	<b><u>Mise en situation professionnelle :</u></b> Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, le candidat devra réaliser le pré-mixage des différentes pistes sonores.	Les coupures sont imperceptibles à l'oreille, la bande son et les dialogues sont fluides (sans coupures).  Le son est fluide, nettoyé.  L'export son correspond aux normes techniques attendues.
<i>A4.2 Conception et intégration des VFX et habillages</i>	C4.2 Concevoir et/ou intégrer les VFX et habillages dans le montage, au moyen de techniques et outils permettant le compositing, l'incrustation, et/ou le motion design, afin de répondre aux attentes artistiques du réalisateur.	<b><u>Mise en situation professionnelle :</u></b> Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, le candidat devra réaliser et intégrer : - Le générique et le titrage de l'œuvre audiovisuelle/cinématographique - L'habillage - Les effets spéciaux	Le générique respecte les normes et usages professionnels.  Les choix typographiques sont cohérents et justifiés au regard du thème du projet.  L'habillage permet de donner une identité visuelle à la production.
<i>A4.3 Conformation du montage</i>	C4.3 Effectuer une conformation du montage, en utilisant les rushes originaux et en reproduisant - le plus fidèlement possible et à l'image près - les décisions du montage, de manière à obtenir une version optimisée permettant d'aborder l'étalonnage.	<b><u>Mise en situation professionnelle :</u></b> A partir d'une mise en situation professionnelle, portant sur la réalisation de la conformation du montage, le candidat devra : 1. Exporter et importer les génériques, titrages et habillages 2. Assembler l'ensemble des éléments aux normes de diffusion	La conformation est fidèle au montage.  Le format des fichiers choisi est adapté au format exigé pour la diffusion.  Le fichier conformé ne présente aucune anomalie technique.
<i>A4.4 Etalonnage du montage</i>	C4.4 Etalonner le montage, en : - utilisant les logiciels appropriés, - corrigeant les écarts de couleurs, de luminosité, de contraste, etc. entre les différents plans  de manière à obtenir un résultat harmonieux et répondant aux exigences artistiques, esthétiques, et techniques attendues.	<b><u>Mise en situation professionnelle :</u></b> Dans le cadre de la postproduction d'une œuvre audiovisuelle/cinématographique, le candidat devra réaliser un étalonnage du court métrage.	L'étalonnage respecte les exigences esthétiques et artistiques du réalisateur. Il permet d'appuyer l'ambiance générale et l'identité de l'œuvre.  L'étalonnage a permis une bonne harmonisation des lumières et des couleurs du film.  Les contrastes et les couleurs du film sont aux normes de diffusion.
<i>A4.5 Finalisation de la postproduction</i>	C4.5 Finaliser la postproduction, en insérant les différents éléments sur la timeline ( <i>mixage</i> ,	<b><u>Mise en situation professionnelle :</u></b>	Les effets spéciaux et l'étalonnage sont correctement intégrés et ne comprennent de perte de qualité.

	<p><i>l'étalonnage, effets spéciaux, etc.) et en effectuant les réglages nécessaires, pour la masterisation finale.</i></p>	<p>Dans le cadre de la finalisation de la postproduction d'une œuvre audiovisuelle/cinématographique, le /la candidat(e) devra réaliser le mastering final.</p>	<p>Les sons sont correctement intégrés et ne comprennent pas de perte de qualité (bruits, etc.) L'intégration du mixage n'altère pas la diffusion des nuances/choix sonores.</p> <p>Le niveau de volume est adapté aux finalités de la diffusion.</p> <p>Le mastering est homogène et ne présente pas d'irrégularité.</p>
<p><i>A4.6 Export du montage final</i></p>	<p>C4.6 Effectuer l'export du montage finalisé, à partir du master, en respectant les critères techniques de diffusion, de manière à assurer la livraison du fichier dans les normes de diffusions demandées (<i>télé, cinéma, web</i>).</p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle :</u></b> Dans le cadre de la livraison du produit final, le candidat devra :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Finaliser la postproduction et produire le master final</li> <li>2. Effectuer l'export du montage en respectant les critères techniques et normés de la diffusion</li> </ol>	<p>L'export final correspond aux normes de diffusion exigées. Le produit est conforme aux normes techniques et artistiques et aux contraintes de diffusion.</p> <p>Le choix des exports et de la qualité des normes est propice au mode de diffusion</p> <p>Le fichier est correctement nommé et identifiable par la production.</p>